

Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde

ÉDITORIAL

Les mois de septembre et octobre ont été particulièrement denses pour le CADTM France, avec notre première AG (voir p.2), un week-end de mise en réseau européen à Bruxelles (voir p.3) et une demi-journée de formation et débat organisée par le groupe de Paris (voir p.5).

Très vite après cela, nous avons dû nous remettre au travail car l'actualité est riche en mobilisations et en sollicitations.

Tout d'abord, nous sommes impliqués dans différents collectifs en rapport avec des échéances altermondialistes importantes : préparation du Forum social européen de Florence en 2002 (voir p.3) puis celui de Paris en 2003, ou encore à l'occasion du prochain G8 à Évian en juin 2003. Et toujours la plate-forme Dette & Développement dont l'activité continue de s'étoffer (voir p.6).

La semaine de la solidarité internationale, fin novembre, nous mobilisera largement avec différentes initiatives en France (voir ci-contre).

L'élection de Lula au Brésil vient de faire naître un espoir encore fragile parmi les plus démunis. Comment Lula va-t-il s'y prendre avec les créanciers du Brésil pour sortir le pays de l'étau de la dette ? Comment va-t-il concilier ses engagements envers les défavorisés et ceux envers le FMI durant la campagne ? A ce niveau, il sera très observé tant par les créanciers du Nord que par les mouvements sociaux et les pays lourdement endettés, dont le Brésil est un représentant emblématique.

Il nous reste mille raisons de puiser dans notre action l'énergie de poursuivre notre combat : celui pour l'annulation totale de la dette extérieure publique des pays en développement...

 L'ÉQUIPE DU CADTM FRANCE

CITATION

"Après presque deux décennies de programmes d'ajustement structurel, la pauvreté a augmenté, la croissance est le plus souvent lente et erratique, les crises rurales se sont aggravées et la désindustrialisation a mis à mal les perspectives de croissance. Depuis deux ans la réduction de la pauvreté est devenue l'objectif fondamental des programmes et des activités des institutions financières internationales en Afrique et dans d'autres pays à faible revenu. Ce changement d'attitude mérite d'être salué. Mais y a-t-il eu une évolution des esprits ?"

CNUCED, 26 SEPTEMBRE 2002

AGENDA

6-10 novembre : Forum social européen de Florence (Italie), voir p.3.

9 novembre, 18h30 : intervention de Damien Millet (CADTM), à Salbris (41).

16 novembre, 15h : création du CADTM Sud-Ouest à Angoulême (16) au Centre social de La Couronne.

16 novembre, 18h : table ronde à Angoulême sur le thème "La dette, obstacle à quel développement ?", avec Alain Saumon et Claude Quémar (CADTM), coorganisée avec Attac 16.

19 novembre, 19h30 : stand et intervention de Sylvie Bourinet (CADTM) à Lyon, place Bellecour.

22 novembre, 20h30 : intervention de Claude Quémar à Landerneau (29) à l'invitation de Peuples Solidaires.

22 novembre, 20h30 : intervention de Damien Millet à Clamart (92) à l'invitation d'Attac.

29 novembre, 17h : intervention de Damien Millet à Sciences Po Paris (7e), à l'invitation d'Insolens.

2-4 décembre : séminaire international sur le droit à Amsterdam (Pays-Bas), avec des juristes reconnus.

7-8 décembre : week-end de formation du CADTM à Liège (Belgique), sur le thème "Les causes du krach boursier au Nord et des crises financières au Sud" le samedi et "Le droit et la dette" le dimanche.

BRÈVE

✓ L'ONU a rédigé un rapport sur les pillages en République démocratique du Congo ces dernières années. Malgré le retrait des forces armées étrangères (Rwanda, Ouganda, Zimbabwe, Angola), le pillage des ressources continue, du fait de "réseaux d'élites". Selon le rapport, 85 multinationales, dont des banques (comme Fortis ou Barclays) et des compagnies minières (comme De Beers), sont mises en cause pour violation des règles éthiques. L'ONU donne l'exemple du détournement d'actifs miniers publics pour 5 milliards de dollars sans la moindre compensation pour le Trésor de la RDC...

PREMIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CADTM FRANCE

L'assemblée générale annuelle d'une association est, dit-on, son moment fort. C'était particulièrement vrai pour nous car il s'agissait d'une première.

Il ressort de nos débats que nous acceptons et recherchons le travail en réseau avec d'autres associations ou groupes ou pays : le CADTM France se situe dans le mouvement social mondial. Pas au prix de voir nos idées galvaudées ; nous ne sommes pas un parti politique et ne voulons pas l'être. Nos spécificités principales sont l'expertise sur la dette et une position radicale pour l'annulation. Expertise ne veut pas dire que chaque adhérent doit être dévoué corps et âme à une "ligne politique" ni qu'il doit avoir fait Polytechnique et l'ENA pour comprendre les tenants et les aboutissants de la dette : chacun effectue sa propre recherche à partir de la conviction (étayée par l'inadéquation criante des allègements et autres arbres cachant la forêt) que l'annulation totale et inconditionnelle de la dette est la seule mesure efficace et équitable pour rendre sa dignité à l'humain. Le livre "50 questions / 50 réponses sur la dette, le FMI et la Banque mondiale" de Damien Millet et Eric Toussaint qui sortira en décembre nous aidera beaucoup. Le radicalisme en découle et suit le même raisonnement. Cela n'empêche pas que l'association et ses membres soient ouverts démocratiquement, disponibles à l'inclusion de nouveaux concepts et idées, respectueux du niveau d'implication de chacun et conviviaux : ce sont des spécificités que nous revendiquons également.

Notre participation à des collectifs directement liés à la dette a été réaffirmée à l'assemblée générale : plates-formes "Dette et Développement" ou "Agences de crédit à l'exportation" coordonnée par les Amis de la terre, collectif sur le prochain G8 qui s'organise, ou encore forums sociaux (nous sommes très impliqués dans l'organisation de Florence). Évidemment nous ne sommes pas une association généraliste et nos actions doivent être ciblées ; sinon nous nous disperserons et nous épuiserons, même si la dette est au cœur de la problématique imposée par la finance internationale. Cette orientation a fait immédiatement consensus. En parallèle, nous souhaitons créer des commissions internes ad hoc, par exemple sur le Club de Paris, le Club de Londres, etc.

Tout porte à penser que notre nombre va significativement augmenter en 2003 ; nos thèses font école et sont de plus en plus diffusées. Cependant, il est clair pour tous que notre objectif n'est pas de devenir une association de masse.

Sur le plan interne, les rapports moral, d'activité et financier ont été approuvés à l'unanimité. Ensuite, les principaux points abordés ont été le financement de l'association, notre spécificité dans le mouvement social et le règlement intérieur.

Trouver des subventions nous interroge. En premier lieu, faut-il commencer par trouver des actions subventionnables (publications, disques, organisation de formations...) ? Ensuite c'est beaucoup de travail pour les bénévoles que nous restons. Enfin, dans

certains cas, il faut aussi se méfier de l'utilisation de notre nom par les "mécènes" publics ou privés. Au final, nous ne serions pas contre des subventions ponctuelles ou régulières dans la mesure de nos disponibilités et à condition d'être très vigilants. Ce n'est cependant pas une nécessité : il faut avant tout mesurer ce que nous voulons être. La récupération de l'image de l'association ne s'applique pas seulement au cas des subventions : d'une manière générale une extrême vigilance doit être portée aux tentatives d'utilisation de notre nom (lors d'invitations par des politiques, des coalitions ambiguës, etc.), pour cautionner des idées ou des déclarations que nous réproposons. Le financement des groupes locaux de l'association (Grenoble, Aix, Paris...) par rapport au financement du CADTM France a aussi été évoqué : il s'agit de rester souple et, si la structure globale gère les avoirs et redistribue, chaque groupe local peut demander des financements pour ses actions ponctuelles. La cotisation à l'association est calquée sur l'année civile mais ceux qui règlent leur adhésion entre l'assemblée générale et la fin de l'année en cours conservent leur droit de vote à l'assemblée générale de l'année suivante.

L'AG a procédé à l'élection du CA qui a lui-même élu le Bureau du CADTM France.

LE CA ET LE BUREAU

Voici la liste des membres du CA : Sylvie Bourinet (trésorière), Jo Briant, Damien Millet (secrétaire général), Muriel Paquelet, Claude Quémar, Alain Saumon (président) et Sarah Valin. Ils sont à votre disposition pour tout renseignement utile.

Nous avons discuté du règlement intérieur de l'association. François et Damien avaient préparé une trame utile que nous avons amendée et adoptée. Il est disponible sur demande.

Finalement cette assemblée générale a été bien trop courte. La convivialité et le sérieux en ont fait une réunion riche. Lors de la prochaine assemblée, en septembre 2003, nous prévoyons de faire les rapports le matin, de déjeuner ensemble et de débattre formellement l'après midi. Avec vous peut-être.

ALAIN SAUMON

BRÈVES

✓ Six nouveaux pays se sont retrouvés en défaut de paiement sur leur dette en 2002 : l'Argentine, le Gabon, l'Indonésie, Madagascar, la Moldavie et Nauru, selon l'agence de notation financière Standard & Poor's. Cela porte le nombre de pays étranglés à 28, pour un montant de dettes non remboursées de 133 milliards de dollars (contre 74 milliards en 2001).

✓ 6 700 milliards de dollars, c'est l'évaporation d'épargne aux seuls États-Unis due à la chute de la Bourse depuis mars 2000. C'est aussi plus de quatre fois la dette extérieure publique du Tiers-Monde. Son annulation pure et simple, que nous réclamons, serait donc tout à fait possible sans provoquer un cataclysme financier au niveau mondial...

PROGRAMME CHARGÉ POUR NOTRE RÉSEAU INTERNATIONAL

Le réseau CADTM Europe s'est réuni à Bruxelles les 14 et 15 septembre derniers. Aux représentants belges, français et suisses, s'étaient joints des invité(e)s : Jean Peut-être Mpelé (Congo Brazza), Shalmali Gutal (Focus on the Global South, Inde/Thaïlande), Iolanda Fresnillo de RCADE et Observatorio Deuda (Espagne) et Ephraïm Balemba (RD Congo).

Ces deux jours n'auront pas suffi pour épuiser l'ordre du jour. Mais l'essentiel aura été traité, débouchant toujours sur des perspectives d'action.

Nous avons donc travaillé sur les perspectives à cinq ans du réseau CADTM européen et international... et les rendez-vous ne manquent pas ! Entre les différentes déclinaisons des Forums sociaux (nationaux, continentaux, mondial), les rendez-vous imposés par les institutions internationales (notamment le sommet du G8 en France en juin 2003), et nos propres échéances de travail, l'agenda sera chargé.

Il a été décidé de travailler sur des points précis :

- le droit international. Après un premier séminaire fin 2001, un nouveau rendez-vous est pris pour décembre prochain à Amsterdam. Ce nouveau séminaire sera axé sur les traités internationaux et la responsabilité pénale des entreprises, institutions internationales, gouvernements, en rapport avec la dette. Au travers d'exemples en Asie, en Amérique latine, des pistes semblent d'ores et déjà ouvertes.
- les débats sur le "développement". Il s'agit de revenir sur les théories "hétérodoxes" du développement et de les utiliser pour construire des alternatives au système actuel en perte de légitimité.
- la création d'un observatoire international de la dette, avec nos partenaires habituels.



Ajoutez à cela des informations sur l'état des mouvements sociaux en Asie, sur le NEPAD en Afrique, sur la santé...

Enfin, cette réunion aura été une étape importante dans le renforcement du réseau. Des échéances sont fixées à Porto Alegre en janvier prochain, le site web va évoluer et s'étoffer. Les projets de publications abondent. La trentaine de participant(e)s aura rempli son objectif : lier réflexion et action (internationales) sur le problème qui nous concerne.

CLAUDE QUÉMAR

LE RENDEZ-VOUS DE FLORENCE

Le Forum social européen de Florence (6-10 novembre) s'annonce comme un moment important de la mobilisation altermondialiste, même si Berlusconi fait planer la menace d'un blocage aux frontières et fait monter la pression sur d'éventuelles violences. De nombreux thèmes seront abordés, dont la dette bien sûr.

Denise Comanne (CADTM Belgique) interviendra le jeudi 7 novembre, lors d'une plénière sur le thème "De l'Union européenne, telle qu'elle est façonnée par la mondialisation néolibérale, à l'Europe face aux institutions internationales : OMC, FMI, BM, G8. Contrôle des marchés financiers et des investissements. Economie et solidarité. Politiques fiscale et budgétaire en Europe." En outre, la dette sera le thème d'un séminaire, le jeudi après-midi, présidé par le CADTM et Liliput/Campagna per la Riforma della Banca Mondiale/Sdebitarsi et intitulé "Annulons la dette et mettons fin à l'ajustement structurel". Plusieurs intervenants prendront la parole, parmi lesquels Sébastien Godinot (Les Amis de la Terre, France), Andrej Kolganov (Alternatives, Russie), Gino Barsella (Sdebitarsi, Italie), Lidy Nacpil (Jubilé Sud, Philippines), Binta Sarr (Aprofes, Sénégal) et Eric Toussaint (CADTM, Belgique).

Associer dette et ajustement structurel dans un même débat ne surprendra personne. L'ajustement structurel a été mis en place par le FMI sous la pression des créanciers pour assurer le plus possible le remboursement par les pays débiteurs d'une dette devenue insoutenable. Il se fait au détriment du niveau de vie des populations locales, de l'environnement, de l'autosuffisance alimentaire et au prix de privatisations massives... Cette politique honnie par les peuples du Sud est aujourd'hui "vendue" aux Etats et aux peuples endettés sous un jour en apparence plus présentable : les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CSLP) qui conditionnent les allègements de dette dans le cadre de l'Initiative PPTE. Mais, que personne ne s'y trompe. L'habillage est habile mais c'est la même politique de contrôle et de domination qui est poursuivie par le FMI et la Banque mondiale pour le compte des pays riches, de leurs multinationales et des marchés financiers !

Mobilisons-nous pour la réussite du Forum de Florence et pour préparer celui de 2003 à Paris-Saint-Denis (12-16 novembre 2003).

SYLVIE BOURINET

Bulletin du CADTM France

17 rue de la Bate, 45150 Jargeau - France

Tel : 02-38-59-98-28

E-mail : france@cadtm.org

Directeur de la publication : Damien Millet

ISSN 1634-5932 Dépôt légal : novembre 2002

Dessins : DOM (airdom@libertysurf.fr)

Photo : CADTM France.

Précédents bulletins : www.cadtm.org

L'AFRIQUE, POUBELLE DE L'OCCIDENT ?

L'étau de la dette contraint le Sud à accepter les industries polluantes du Nord. L'assujettissement du Sud par la dette contribue ainsi à en faire la poubelle du Nord.

La FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), dans un rapport récent, s'inquiète de l'augmentation des déchets toxiques en Afrique. Les stocks de pesticides sur le continent étaient estimés à 48 000 tonnes il y a un an. Aujourd'hui, le chiffre est de 120 000 tonnes.

Ces pesticides périmés entraînent des risques graves pour la santé des populations. L'OMS (Organisation mondiale de la santé) estime à 20 000 par an le nombre de décès dus à ces produits (DDT, chlordane, etc.). En contaminant l'eau et le sol, ils peuvent contaminer des terres agricoles. Dans les pays en développement, environ 30 % des pesticides vendus chaque année ne répondent pas aux normes internationales.

A Addis-Abeba, 30 tonnes de pesticides périmés sont stockés en plein centre de la ville. Pour toute l'Ethiopie, 3 400 tonnes sont accumulées depuis plus de vingt ans.

Faute d'incinérateurs à haute température, la destruction de ces produits ne peut se faire qu'au Nord, à un coût moyen de 3 500 dollars la tonne. En dix ans, 3 000 tonnes ont ainsi été traitées. Mais dans le même temps, d'énormes quantités sont venues grossir les stocks.

Au moment où les pays du Nord signent des conventions (Convention de Rotterdam qui régit le commerce des produits chimiques dangereux et des pesticides, Convention de Stockholm sur les polluants organiques en mai 2001), ils négocient avec les pays du Sud pour que ceux-ci enfouissent chez eux des produits dangereux. Ainsi 29 millions de tonnes étaient en négociation avec une dizaine de pays d'Afrique, moyennant une compensation financière. Jusqu'ici la mobilisation des populations concernées a empêché ces enfouissements, comme en Angola, au Bénin, au Congo. Mais les pressions financières sur ces pays surendettés continuent.

Une mobilisation populaire contre les effets polluants des multinationales est alors nécessaire, la dernière en date a eu lieu au Nigéria cet été. Plus de 2 000 femmes des communautés Itsekiri et Ijaw, du Sud du Nigeria, ont occupé les locaux des compagnies pétrochimiques Royal-Dutch/Shell et Chevron-Texaco. Elles exigent, en contrepartie des pollutions entraînées par les exploitations pétrolières, des emplois pour leurs enfants et leurs époux, et la dépollution de leur environnement.

La police nigérienne a répondu par des tirs, entraînant le décès d'une manifestante, avant qu'un accord soit trouvé entre compagnies et populations.

Plus généralement, pour se procurer les devises nécessaires au remboursement de la dette ou se maintenir au pouvoir, les gouvernements du Sud sont prêts à surexploiter et à brader les ressources naturelles (minerais, pétrole, pêche, etc.), à mettre en péril la biodiversité, à favoriser la déforestation, l'érosion des sols, la désertification, et à importer des déchets toxiques. Il est urgent d'annuler la dette et de donner aux pays endettés la possibilité de satisfaire leurs besoins en recourant à des procédés de production non polluants et non gaspilleurs.

▼ CLAUDE QUÉMAR

DEPUIS SARKOZY,
J'AI PLUS ASSEZ DE P.V.
DANS MON CARNET
À SOUCHE !



BRÈVES

✓ Le CADTM France a signé l'appel s'opposant au projet de loi de N. Sarkozy sur la sécurité intérieure, qui sous couvert de politique sécuritaire entre en guerre contre les pauvres.

✓ Un groupe de travail sur le lien entre dettes financière et écologique est en cours de création entre le CADTM France et Les Amis de la Terre.

✓ Le CADTM France s'est associé à la campagne du réseau IFI pour soutenir la ville bolivienne de Cochabamba, attaquée par la multinationale Bechtel, au profit de qui elle avait privatisé la gestion de l'eau à la demande de la Banque mondiale, avant de résilier le contrat suite à des hausses de prix et des émeutes. Bechtel demande 25 millions de dollars...

UN NOUVEAU MÉCANISME POUR RESTRUCTURER LA DETTE ?

Le nouveau mécanisme de restructuration de la dette souveraine (SDRM) proposé par le FMI, dont Anne Krueger avait posé les premiers jalons l'an dernier peu après la crise argentine, fait couler beaucoup d'encre actuellement. Son principe consiste en la mise en place d'une procédure de gel des paiements, inspiré du code américain des faillites (chapitre 9 sur les municipalités qui seul prend en compte les besoins vitaux du débiteur, et non le chapitre 11 qui concerne les entreprises privées). Son objectif est d'obliger le secteur privé à assumer ses responsabilités après avoir longtemps joué sur les deux tableaux, tantôt en empochant les primes de risques lorsque les pays débiteurs remboursent, tantôt en obtenant, par le biais des plans de sauvetage du FMI, le remboursement d'une grande partie de leurs créances lorsque la crise éclate. Avec un tel mécanisme, le FMI pourrait restreindre considérablement ses prêts aux pays en crise.

Discuté en septembre durant les assemblées du FMI et de la Banque mondiale, le SDRM bénéficierait surtout aux pays émergents lourdement endettés. Il prévoit d'une part une approche contractuelle impliquant l'utilisation de clauses d'action collective dans les contrats de prêts et d'autre part une approche réglementaire. En effet, il nécessitera la ratification d'un traité international habilitant une majorité qualifiée de créanciers à s'entendre avec le pays débiteur sur les termes de la restructuration de sa dette. Cet accord devra être juridiquement contraignant pour l'ensemble des créanciers. Une instance de règlement des différends (Dispute Resolution Forum), indépendante du FMI mais aux pouvoirs très restreints, serait également mise en place pour vérifier la réalité des créances et faciliter le règlement des différends. Les prêts du FMI ne seraient pas inclus dans le processus de restructuration. Cette initiative fait déjà l'objet de nombreuses critiques : rôle accru du FMI, notamment pour définir le niveau de soutenabilité de la dette, exclusion des créances multilatérales, processus trop long et trop complexe, instance de règlement équivalant à un faux-nez du FMI, etc. Nous y reviendrons.

▼ SYLVIE BOURINET

CONSTRUIRE LOCALEMENT LE CADTM

A Paris

Le 19 octobre, le groupe de Paris avait programmé une demi-journée de formation-débat autour de la problématique de la dette du Tiers-Monde. Nous

é t i o n s environ 70 dans les locaux du SNUIPP, que nous remercions chaleureusement pour son accueil.



Sarah Valin a animé la première partie consacrée à l'historique et aux mécanismes qui sous-tendent l'endettement des pays du Sud.

Dans un premier temps, Damien Millet a présenté la montée de l'endettement des années 1960 et 1970, sous l'effet conjugué des banques privées du Nord, des gouvernements des pays riches, de la Banque mondiale et des dirigeants des pays du Sud. Il a ainsi mis en évidence que depuis la crise de la dette au début des années 1980, le FMI, la Banque mondiale et le Club de Paris sont chargés de défendre les intérêts des pays riches et de leurs entreprises, perpétuant, grâce à cette dette devenue immorale, un rapport de force largement défavorable aux pays endettés.

Ensuite François Mauger a étudié le cas précis du Mali. Après un survol de son histoire politique et économique, il a décrit la situation actuelle et les effets des politiques néolibérales préconisées par les institutions internationales. Il a ainsi pu faire le lien entre surendettement et misère galopante, présentant les failles dans le développement humain (santé, éducation, etc.) de ce pays enclavé d'Afrique de l'Ouest.

Après une pause agrémentée de quelques nourritures terrestres (provenant du commerce équitable) et spirituelles (nombreux documents du CADTM), Alain Saumon s'est chargé d'animer la seconde partie.

Nasser Bouchami a dressé le bilan très décevant de l'initiative PPTTE (Pays pauvres très endettés) mise en place par le FMI et la Banque mondiale à la demande des pays riches. La complexité de ce mécanisme d'allégement, sa lenteur, son inadéquation et ses insuffisances ont été mises en évidence. Ses limites et le renforcement des politiques d'ajustement structurel que l'initiative PPTTE dissimule ont été relevés, ouvrant la voie à la question d'une véritable annulation que les argentiers du monde refusent.

Enfin, Sylvie Bourinet a passé en revue les nombreux arguments qui plaident pour une annulation totale de la dette extérieure publique des pays en développement. Arguments religieux, moraux, politiques, économiques, écologiques, juridiques, tous participent de la cohérence de cette revendication portée par notre association. Elle a alors avancé des pistes de financements alternatifs n'exigeant pas le recours à l'endettement. Elle a terminé son exposé par l'état actuel des luttes pour l'annulation de la

dette, décrivant la campagne Jubilé 2000, le mouvement Jubilé Sud, les revendications des forums sociaux mondiaux, la plate-forme Dette et Développement et l'apport spécifique du CADTM.

De nombreuses questions ont permis d'engager un débat fructueux. Des contacts ont été pris et les échos qui nous parviennent nous encouragent à poursuivre ce genre d'initiative...

LE GROUPE DE PARIS

A Lyon

A l'occasion de la Semaine de la solidarité internationale, Sylvie Bourinet (CADTM) donnera une conférence le 19 novembre à 19h30.

La municipalité de Lyon a mis à disposition la plus grande place de la ville de Lyon pour la tenue du "village de la solidarité". Même si cela va permettre à de nombreuses organisations de prendre la parole, on peut regretter que le collectif des sans-papiers ne figure pas dans la liste des invités et que les Lyonnais ne puissent pas rencontrer les personnes mêmes pour qui cette solidarité est engagée...



Nous tiendrons une table de presse (commune avec ATTAC) le 19 novembre à partir de 18h. Nous invitons tous nos sympathisants à venir nous rencontrer pour discuter de la préparation des actions à venir, notamment les Rencontres pour une autre mondialisation à la fin janvier à Lyon, et la mobilisation à l'occasion du sommet du G8 à Évian début juin 2003.

DENISE MILBERGUE

Dans le Sud-Ouest

Le CADTM renforce son réseau local. Le 16 novembre, nous convions tous nos adhérents et sympathisants du Sud-Ouest à Angoulême, au Centre social de La Couronne. Après une réunion constitutive à 15h, se tiendra à 18h une table ronde publique sur le thème "La dette, obstacle à quel développement ?", avec Alain Saumon, Claude Quémar et un représentant d'Attac 16. Si vous vous trouvez dans cette région, n'hésitez pas, rejoignez-nous !

LIRE

Que se vayan todos !, François Chesnais et Jean-Philippe Divès, éd. Nautilus, 2002. Ce cri lancé par les Argentins à leurs dirigeants (Qu'ils s'en aillent tous !) est le titre de cet ouvrage très utile pour comprendre la crise actuelle et analyser ses répercussions sur le continent sud-américain.

COMMENT CONTRÔLER L'ARGENT DE LA DETTE ?

Profiter de toutes les brèches, de toutes les opportunités pour exercer son droit de contrôle et exprimer ses priorités. Telle est l'obligation dans laquelle se trouvent actuellement les mouvements sociaux des pays du Sud concernés d'une part par l'Initiative Pays pauvres très endettés (PPTTE) et d'autre part par la politique de refinancement par don choisie par la France pour ses allègements de dette (voir nos bulletins précédents).

Chance ou défi ? Les représentants de la société civile parviendront-ils à peser sur l'élaboration des programmes de lutte contre la pauvreté dont dépendent en partie les allègements de dette décidés par les créanciers des pays du Nord ? Les gouvernements sont peu enclins à jouer le jeu et quand ils le font, c'est souvent en choisissant des ONG triées sur le volet, à la botte du pouvoir en place, ou placées devant le fait accompli.

Dans ces conditions, que faire pour que ces ONG puissent vraiment assurer un "contrôle citoyen" ? La plate-forme Dette et Développement, mobilisée pour demander l'annulation de la dette des pays pauvres, s'est posée la question. Outre sa mission de lobby, d'information et de mobilisation autour des questions touchant à l'impasse de la dette, le collectif a mis en place un groupe de "suivi pays" pour apporter appui et soutien aux représentants de la société civile dans les PPTTE. Des contacts sont d'ores et déjà pris avec des ONG du Mozambique, de Mauritanie, du Cameroun et demain de Guinée et de Côte d'Ivoire. Ces pays, qui vont bénéficier d'allègements dans le cadre de l'Initiative PPTTE, vont récupérer l'argent de la dette rendu par la France dans le cadre des contrats de désendettement-développement (C2D), avec qui ils vont devoir en partager la gestion. Si la plate-forme et bien sûr le CADTM ont pris leurs distances vis-à-vis de ces C2D (cf. Bulletin n°2), leur mise en œuvre nous pousse à aider nos partenaires du Sud à jouer leur rôle. Ils vont devoir négocier avec les gouvernements en place et les représentants des créanciers la sélection de projets réellement profitables aux populations les plus déshéritées et s'assurer du non-détournement des fonds et de la transparence des projets. Les besoins de formation et d'information sont énormes, selon les représentants de la plate-forme qui se sont rendus cet été à Maputo ou à Yaoundé. Avec une demande insistante : aidez-nous à trouver les armes juridiques pour lutter contre la corruption !

Le CADTM soulèvera cette question lors de son séminaire international sur la dette et le droit début décembre à Amsterdam.

SYLVIE BOURINET

BRÈVES

✓ AOL Time Warner détient le record de perte nette pour le premier semestre 2002 : 54,2 milliards de dollars. C'est plus du quart de la dette extérieure de toute l'Afrique subsaharienne, où vivent plus de 600 millions d'individus.



✓ Il y a 25 ans, un P-DG gagnait aux États-Unis en moyenne 45 fois plus que ses salariés. Aujourd'hui, ce chiffre est passé à 500 fois. Selon le *Financial Times*, les dirigeants des 25 plus grosses entreprises américaines qui ont fait faillite en 2002 ont empoché 3,3 milliards de dollars entre 1999 et 2001 en salaires, primes et surtout en stock-options vendues avant que les cours ne s'effondrent...

DAMIEN MILLET

LIRE

La démence sénile du capital, Jean-Marie Harribey, éd. du Passant, 2002. Un ouvrage fort intéressant pour décrypter le capitalisme et ses responsabilités dans tous les dérèglements actuels. Des fragments d'économie critique, afin de penser l'après-capitalisme.

Morts sans ordonnance, Paul Benkimoun, éd. Hachette, 2002. Ce journaliste se penche sur la bataille menée contre le lobby pharmaceutique. En un langage clair, il démonte les logiques de la mondialisation libérale appliquée à la santé : "sur les douze cent trente-trois médicaments innovants commercialisés entre 1975 et 1997, seulement onze d'entre eux servaient à traiter une maladie tropicale". Bien sûr la mortalité est inversement proportionnelle. Les médicaments sont au Nord, l'hécatombe au Sud. Les profits ou la vie ? Telle est la question posée.



Bulletin d'abonnement / adhésion

Nom (en capitales) : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Mel : _____@_____

Adhère au CADTM France : 10 euros 6 euros (faibles revenus)

M'abonne aux publications du CADTM : 38 euros 22 euros (faibles revenus)

A adresser avec votre règlement à : **CADTM France, 17 rue de la Bate, 45150 Jargeau**